



Fédération des Services Publics

Mairie de TOULOUSE

Syndicat CGT

18 rue St Rémésy

31000 TOULOUSE

Tél. : 05.61.52.53.96 –Fax : 05.34.31.52.44

Mail : secretariat@cgtmairiedetoulouse.fr

AG des bibliothèques Ville de Toulouse

Initialement prévue le 19 novembre, l'assemblée générale du personnel des bibliothèques de la ville de Toulouse, convoquée par la section CGT de la lecture publique s'est finalement déroulée le 5 novembre. Les mesures annoncées dans le cadre du confinement sont à l'origine de cette modification de date, 70 agents ont participé à cette réunion.

Point 1 : Un bilan détaillé de l'entretien avec le Directeur général de la culture a été présenté (fonctionnement de la direction, méthode pour arriver à un projet d'établissement, incertitude sur le budget 2021, organisation du travail pendant ce confinement).

Lors de cet entretien la CGT a fait part des deux mesures issues de la réunion syndicale avec des encadrants du services, le retour à un fonctionnement en réseau et la limitation des amplitudes d'ouverture au public en période de déconfinement. Le constat étant fait que dans les 5 mois qui ont suivi le confinement nous n'avons pas retrouvé un fonctionnement normal que ce soit dans la gestion /présence des agents ou le prêt des documents (la mise sous quarantaine des objets générant une main d'oeuvre très importante).

Point 2 : la situation du service depuis le début du 2nd confinement. Toutes les bibliothèques sont fermées au public depuis 10 jours, les salariés ont cependant l'obligation de se rendre au travail et le gouvernement a autorisé des services de drive (click and collect) et les usagers ont l'autorisation de se déplacer pour bénéficier de ce service. Cette organisation est contadictoire avec le principe même du confinement et pour la cgt lecture publique elle confirme que derrière tout cela s'organise la privation des libertés afin de faire passer les pires plans du capital.

Ce service de drive (dans les établissements les plus importants du réseau) génère beaucoup d'énergie pour peu de bénéfice (aucun bilan n'a été fait du drive de mai à juillet 2020), nous n'y sommes pas favorables. Nous demandons que la direction du service travaille au préalable sur trois points:

- établir la liste des missions qui peuvent être télétravailler. Actuellement des collègues à risque ne sont toujours pas placés en télé travail ainsi que des collègues qui vivent avec des personnes vulnérables. Autoriser l'ensemble des agents qui ont des missions pouvant être télétravailler même partiellement est la 1er mesure conforme au confinement.

- réouvrir toutes les BAD (boîtes à livres automatiques). Afin de diminuer le présentiel devant les établissements, des agents sont postés à l'entrée de certains établissements pour

accueillir les usagers et les invités à déposer les objets dans des cartons, lesquels sont ensuite placés en quarantaine.

-passer en horaires administratifs en suspendant le fonctionnement en cycle pendant la durée du confinement.

Une quinzaine d'interventions dans la discussion exprimant la colère *"mais enfin à Cabanis personne ne nous a consulté sur le drive, il doit bien avoir quelqu'un qui décide, on veut savoir qui!"* une autre *"on a été consultés dans une réunion, nous avons dit notre position contre le drive en motivant notre position, mais ça se met en place quant même..."* ou encore *"les collègues sont démotivés, la direction peut-elle continuer à l'ignorer, pourquoi ne pas organiser une réflexion sur la laïcité par exemple..."* au fur à mesure du débat les interventions se font plus courtes mais toujours incisives *"on a l'immédiateté à gérer nous n'y arrivons pas, il faut que la hiérarchie arrêtent de nous demander de nous projeter" ... "on nous a déhumaniser pour arriver à de la maltraitance"... "on ne s'en est plus relié aux autres"... "je suis en colère et j'ai honte pour mon service"...*

Une AG utile (surtout en plein confinement). Une AG dans laquelle la colère s'est exprimée tout en recherchant les possibilités de mobilisation pour faire front. Au final l'AG a décidé de lancer une pétition contre les mesures d'organisation proposées à la hâte par la direction. Et mandat donné à la CGT sur des points précis pour l'entretien du lendemain avec la direction du service.

Fait à toulouse le 9 novembre 2020